



POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

Bonjour,

Ceci est une politique maintenant mise en place qui devra être respectée de tous au club Gymslic Saint-Laurent et en voici les détails. En 2021, le conseil d'administration de Gymnastique Québec a adopté la **Politique en matière de protection de l'intégrité**. La présente politique s'applique à toutes les personnes impliquées dans le milieu (fédéré), notamment les membres, participantes ou participants, parents des membres, des participantes ou participants, bénévoles, salariés, administrateurs, fournisseurs, clients, officiels, etc. Elle concerne tous les cas d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence, pouvant survenir dans n'importe quelle activité ou programme « sanctionné », ou toute activité autre que sportive.

Applications : Abus physique, Abus sexuel, Agression sexuelle, Harcèlement psychologique, Harcèlement sexuel, Négligence, Violence physique, Violence psychologique, Violence sexuelle, Intimidation.

Objectifs de la mise en place de la politique, des règles et des procédures en matière de protection de l'intégrité :

- Sensibiliser
- Prendre les moyens raisonnables pour offrir un milieu sain, exempt d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence;
- Instaurer des mesures qui favorisent le respect de la dignité et de l'intégrité;
- Favoriser la dénonciation;
- Mettre en place une procédure efficace et impartiale en matière de protection de l'intégrité;
- Prendre les mesures administratives ou disciplinaires nécessaires;
- Approuver le mandat de l'Officier des plaintes
- Identifier des ressources qu'une personne peut joindre au besoin;
 - Service de police
 - Sport'Aide
 - DPJ
 - ...

Cette nouvelle politique, qui comprend un officier indépendant pour le traitement des plaintes, permettra d'établir un climat de confiance pour que les victimes puissent dénoncer sans crainte de représailles. Dorénavant, le processus de dénonciation sera standardisé et équitable, et les plaintes seront analysées de manière objective et indépendante. Il s'agit d'une avancée majeure dans le monde du sport, puisque jusqu'à présent, le traitement des plaintes était géré de manière différente par chaque fédération, faute de ressources. Cette nouvelle politique, et l'officier indépendant des plaintes qui l'accompagne, partagent non seulement la responsabilité de la gestion des cas d'abus et de harcèlement dans l'ensemble de la communauté sportive, mais permettent aussi d'offrir le même service de qualité à l'ensemble des victimes d'abus et de harcèlement dans le milieu sportif à travers la province.

Ainsi, le club Gymslic Saint-Laurent ainsi que la Fédération n'entendent tolérer aucune forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence, physique, psychologique ou sexuelle, et ce, dans tous les programmes et activités dispensés par elle-même et par ses membres. Tout manquement à l'une ou l'autre des obligations contenues à la présente Politique sur l'intégrité et son code de conduite est passible d'une sanction.

La politique, les codes de conduite ainsi que le lien vers la plateforme « Je porte plainte », sont maintenant disponibles sur le site web de Gymnastique Québec au <https://www.gymqc.ca/politiques>.

INTEGRITY PROTECTION

Here is now a new new policy put in place that must be respected by all at the club Gymslic Saint-Laurent and here are the details. In 2021, the Board of Directors of Gymnastique Québec adopted the **Integrity Protection Policy**. This policy applies to all persons involved in the (federated) environment, including members, participants, relatives of members, volunteers, employees, administrators, suppliers, customers, officials, etc. It concerns all cases of abuse, harassment, negligence or violence, which may occur in any "sanctioned" activity or program, or any activity other than sports.

Applications: Physical abuse, Sexual abuse, Sexual assault, Psychological harassment, Sexual harassment, Neglect, Physical violence, Psychological violence, Sexual violence, Bullying.

Objectives of the implementation of the integrity protection policy, rules and procedures:

- Raise awareness
- Take reasonable steps to provide a healthy environment free from abuse, harassment, neglect or violence;
- Establish measures that promote respect for dignity and integrity;
- Promote denunciation;
- Establish an effective and impartial integrity protection procedure;
- Takes the necessary administrative or disciplinary measures;
- Approve the mandate of the Complaints Officer
- Identify resources that a person can reach as needed;
 - Police Service
 - Sport'Aide
 - DPJ
 - ...

This new policy, which includes an independent complaints officer, will build trust so that victims can report without fear of reprisal. From now on, the whistleblowing process will be standardized and fair, and complaints will be analyzed objectively and independently. This is a major step forward in the world of sport, since until now, the handling of complaints was handled differently by each federation due to a lack of resources. This new policy, and the accompanying independent complaints officer, not only shares responsibility for managing cases of abuse and harassment across the sport community, but also provides the same quality service to all victims of abuse and harassment in sport across the province.

Thus, the Club Gymslic Saint-Laurent and the Federation do not intend to tolerate any form of abuse, harassment, neglect or violence, physical, psychological or sexual, in all programs and activities provided by it and its members. Failure to comply with any of the obligations contained in this Integrity Policy and its Code of Conduct is punishable by penalty.

The policy, the codes of conduct and the link to the "I file a complaint" platform are now available on the Gymnastique Québec website / <https://www.gymqc.ca/politiques>.